

Infirmier puériculteur en crèche (remplacement congé maternité) H/F

Educateur territorial de jeunes enfants, Puéricultrice territoriale, Infirmier territorial en soins généraux

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2026-VERSAILLES-524

Localisation du poste : Versailles (78000)

Direction concernée

PETITE ENFANCE

Domaine d'activité

Enfance et famille

Service concerné

CRECHE MARIE ANNE BOIVIN

Catégorie du poste

A

Poste ouvert aux

Contractuels

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

- Accompagner le directeur dans la gestion optimale de l'établissement
- Accompagner des équipes compétentes et engagées en leur apportant votre expertise et en favorisant leur développement professionnel
- Assurer la sécurité, le bien-être et l'épanouissement des enfants
- Soutenir la fonction parentale et développer des relations de confiance avec les familles en offrant un accompagnement bienveillant et personnalisé.

Ce que nous recherchons chez vous :

- Un diplôme conforme à la réglementation
- Un sens des responsabilités
- Une capacité d'adaptation
- Une énergie communicative et des projets
- Une capacité à fédérer et à motiver votre équipe
- Un sens du service public

Ce que nous vous offrons :

- Un environnement de travail stimulant
- Un projet éducatif qui laisse place à la créativité
- Des équipes compétentes prêtes à relever des défis
- Des opportunités de formation et d'évolution professionnelle
- L'appui d'une équipe pluridisciplinaire pour un soutien aux pratiques et à l'accompagnement des enfants

Votre profil

Formation

Formation

- Diplôme d'état d' Infirmier territorial en soins généraux

Expérience :

- Expérience antérieure souhaitée

Savoir-faire

- Savoir gérer la communication
- Connaissance de l'enfant de moins de 6 ans
- Compétence en matière pédagogique et d'éducation pour la santé
- maîtrise de l'outil informatique et notamment concerto

Savoir-être

- Sens du service public
- Qualités managériales
- Sens des responsabilités
- Savoir organiser et anticiper
- Capacité d'adaptation
- Sens des relations humaines
- Sens du travail en équipe et en partenariat

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Cycle de travail :

- CDD 4 mois
- 39h hebdomadaires avec 25 jours de congés, 23 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année
- Parcours professionnel évolutif par le biais d'accompagnement de formations
- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)